





0471/580.708 PEB - Contrôle Electrique www.certigreen.be

SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 2899

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante			
N° de rapport : 2.3 / 4.5.0 / 9/99 Concerne : 10 contrôle dans le cadre d'une vente			
Type d'habitation : ☐ maison ☐ appartement ☐ autres :			
Demandeur: Cekticheev - SekHiNG	**********		
Porconno cur placo:	111		******
Adresse de la visite: Col AND Route Log 4	181 7	FILOT	
Date de visite: 11 Lasta C. Date d'émission: 18 Lasta C. Références	client:	7	
Adresse de la visite : Date d'émission : Références de Référentiel réglementaire : RGIE art. 276 bis et dérogations 2271	bis □ 278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11	210		
Description de l'installation visitée :		_	
Tension d'utilisation Protection générale du branche	ement :///	Α	0
3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V Nombre de tableaux : ✓ r	nombre de circ		x: 8
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :			
Description	En ordre	Pas en	n.a. ou
		ordre	dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		×	
Etat du matériel électrique installé		X	
Mesures de protection contre les contacts directs		X	
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des			
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test			
Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombé		X	
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		X	
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		-	
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		\mathcal{X}	
Matériel électrique fixe ou à poste fixe			,
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			X
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		4	
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	X		
Résistance de dispersion de la prise de terre : Ω Ω ν τ		X	
Identification des appareils de mesure : reprise dans lé dossier équipement indiv	iduel de l'agen	t SOCOTEC E	BELGIUM asbl.
Manquements / Notes :			
1			
Vois ANNEXE			
VICE 0			
	*		

Conclusion:	1 24 22		
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochair	n contrôle péri	odique est à	effectuer 5
dans le delai preserit par la réglementation en vigueur.	1-14		ò
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une vexécuter par le même organisme après mise en conformité 📈 au terme de 18			acta da
vente.	mois apres s	ignature de ra	acte de
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un exam	nen complém	antaire est à d	vécuter S
par le même organisme en vue de compléter le dossier.	of completite	ornante est a c	The state of the s
	ı du demandeur	nour réception	effectuer acte de exécuter
Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,	domandodi	P341 1000P1101	.
	()		2
	July		0





SOCOTEC BELGIUM ASBL

PEB - Contrôle Electrique www.certigreen.be

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N: 1344 23/11 10 19/09
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants : un per per out.
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière
efficace aux endroits suivants : Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants : pur costre + Costre à l'un + Costre + Cost
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: **Absence de plan electrique obsolete à l'astallabla de l'astallabl
609-